



Programme de formation

Formation Référent Harcèlement



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>

Objectifs : - Comprendre le cadre légal et réglementaire du harcèlement - Identifier les signaux faibles et situations à risque - Savoir accueillir la parole des victimes et témoins - Adopter la bonne posture de référent - Orienter et accompagner de manière appropriée - Participer à la mise en place d'actions de prévention	Définitions légales : - Qu'est-ce que le harcèlement moral ? - Qu'est-ce que le harcèlement sexuel, sexiste ? Identifier les situations de harcèlement et cadre juridique : - Les formes de harcèlement moral - Les types de harcèlement sexuel - Différencier le harcèlement sexuel de l'agissement sexiste et des autres types d'infractions - Les conséquences du harcèlement Prévenir les risques de situations de harcèlement solliciter les bons interlocuteurs : Obligation générale de l'employeur à la sécurité - La responsabilité de l'employeur / les risques - L'obligation d'évaluation des risques professionnels - Les actions spécifiques en matière de prévention du harcèlement - Les acteurs de la prévention du harcèlement, interne et externe Gérer des situations de harcèlement : Les dispositions obligatoires sur le harcèlement - Réagir à un signalement de harcèlement - Conduire une enquête interne : les étapes du processus d'enquête, modèles de rapport d'enquête, présentation des conclusions du rapport. Fin de formation. Evaluation : À l'issue de la formation (sous forme de QCM ou d'études de cas), Attestation validation des acquis Attestation de Fin de formation	Formation Référent Harcèlement Inter et intra: Prérequis : Aucun. Public concerné : RH, Référent harcèlement CSE, manager. Durée: 7h00 Horaires : 09H00 à 12H30 / 13h30 à 17h00 Type de la formation : En présentiel ou visio Formateur : IPRP Tarif: Sur demande de devis. L'inscription est réputée acquise lorsque : La convention a été signée. Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+ Capacité d'accueil à la formation - Formation de 4 à 10 personnes A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de: - Identifier les différentes formes de harcèlement moral et sexuel ainsi que les agissements sexistes. - Connaître le cadre juridique et les obligations de l'employeur et des salariés - Accueillir la parole d'une victime ou d'un témoin et adopter la posture adaptée. - Orienter et accompagner les personnes concernées vers les interlocuteurs compétents. - Participer à la prévention des situations de harcèlement au sein de l'entreprise.
---	--	---

Date 09/01 /2026 / N° de version 2026/1

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>